Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260206-DCM_2026_21-DE

Mairie d'Orgères 35230

Séance du Conseil Municipal du 06 février 2026

CONVOCATION : 30 janvier 2026
Présents **:** Yannick COCHAUD, Solène CHEVALIER, Sylvie FASQUEL, Pierre-Yves SAGET, Christine TROCHU, Laurent BAUDE, Laurence HANRY, Marie-Andrée PELLAN, Fabrice MICHEL, Alain DECIMA, Jérôme CUSSONNEAU, Sylvie RITZENTHALER, Daniel RENAULT, Yves-Marie LALLICAN, Jean-François LE BOUGUENEC, Audrey MARQUIS, Erwan MOREAU, Sylvie DUHAMEL, Gwenaëlle EUDELINE, Lydie GICQUEL DENIS, Etienne JEGOU,
Absents : Yannick GOURIE, Thierry GUERRIAU, Anne Emmanuelle CROCHU, Audrey RIBERPREY, Nathalie DELCOURT, Nathalie LEMOINE, Karen TOUCHAIS, Christophe DENIAUD.
Procurations : Yannick COCHAUD, Alain DECIMA, Daniel RENAULT, Laurence HANRY, Marie-Andrée PELLAN, Jérôme CUSSONNEAU, Gwenaëlle EUDELINE, Sylvie DUHAMEL.

21. VAVS - FINANCES - Attribution du marché de réfection du terrain d'honneur de football (Acte 1.1)

Monsieur Le Maire présente l'exposé suivant :

Dans le cadre de la relance du marché public de la réfection du terrain d'honneur de football (suite à des offres inacceptables car supérieures au crédit initial alloué) concernant les travaux sur le terrain d'honneur de football, 3 offres ont été réceptionnées.

Il s'agit dans cette réfection d'améliorer la planéité du terrain, installer un système de drainage et d'arrosage automatique, permettre la programmation optimale de l'arrosage et assurer un maintien du terrain en bon état toute l'année.

Parmi les 3 entreprises ayant répondu, Terrideal Sparfel se positionne en 1ère place, tant au niveau note technique que pour la proposition financière.

Montants des entreprises précisés dans le tableau ci-dessous :

Entreprise	**Prix en euros HT**	**Prix en euros TTC**
Pigeon TP Loire Anjou	287 968,29	345 561,95
Terrideal Sparfel	273 484,50	328 181,4
Terrains de sport et environnement	290 000	348 000

La commission VAVS s'est réunie le 15/01/2026 afin de valider l'entreprise Terrideal Sparfel.

Ceci exposé ;

Vu l'analyse des offres faite par le maître d'œuvre pour la réfection du terrain d'honneur de football, ci-annexée ;

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213502081-20260206-DCM_2026_21-DE

Vu l'avis favorable de la commission VAVS en date du 15/01/2026 pour retenir l'offre de Terideal Sparfel Bretagne et valider le nouveau montant du projet,

Vu l'avis favorable de la commission AFRH en date du 29/01/2026,

Le Conseil Municipal avec 6 abstentions et 23 pour :

- **ATTRIBUE** à l'entreprise TERIDEAL SPARFEL BRETAGNE le marché des travaux du terrain d'honneur de football,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces du marché et relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

